



## Version 1.0

## Plate-forme pour l'organisation flexible de compétitions

Format de jeu alternatif pour toutes les juniores et tous les juniors



## Vue d'ensemble

En raison des allègements décidés par le Conseil fédéral, les clubs d'unihockey peuvent reprendre les entraînements et les compétitions dès le 1<sup>er</sup> mars 2021 pour toutes les juniores et tous les juniors nés en 2001 et plus jeunes. Afin d'offrir une alternative au championnat interrompu, swiss unihockey met à disposition une plate-forme pour l'organisation flexible de tournois ou de matches individuels. L'inscription et la participation sont facultatives.

la participation sont facult	auroo.
Catégories	<ul> <li>Toutes les catégories junior(e)s petit terrain et grand terrain</li> <li>Juniors F à A</li> <li>Juniores C à A</li> <li>Junior(e)s M14/M17 (degrés A, B)</li> <li>Juniors M16 (degrés A, B, C)</li> <li>Juniors M18 (degrés A, B, C)</li> <li>Junior(e)s M21 degré A (sans restriction)</li> <li>Junior(e)s M21 degré B (en raison des restrictions décidées par le Conseil fédéral, seuls les joueuses et joueurs nés en 2001 et plus jeunes sont autorisés à jouer ; l'engagement de joueuses et joueurs plus âgés est interdit)</li> <li>Juniors M21 degrés B, C, D (en raison des restrictions décidées par le Conseil fédéral, seuls les joueuses et joueurs nés en 2001 et plus jeunes sont autorisés à jouer ; l'engagement de joueuses et joueurs plus âgés est interdit)</li> </ul>
Plate-forme	<ul> <li>Tout club peut inscrire des tournois et/ou des matches individuels sur le site de swiss unihockey.</li> <li>Il définit les conditions-cadres pour ses tournois (lieu, date, heures, nombre d'équipes, montant de l'inscription, forme de jeu, etc.).</li> <li>Les clubs intéressés peuvent s'inscrire aux tournois directement sur la plate-forme.</li> <li>Une fois que le tournoi est complet, les clubs ne peuvent plus s'y inscrire.</li> <li>Une plate-forme similaire existe déjà depuis 2016 pour les juniors F et a celle-ci a fait ses preuves.</li> </ul>
Administration	<ul> <li>La conception du tournoi (plan de jeu) incombe au club organisateur.</li> <li>Un outil pour l'élaboration de <u>plan de jeu</u> est à disposition en ligne.</li> <li>La compétition est volontairement organisée de la manière la plus simple et la plus flexible possible, afin que chaque club puisse gérer cela en fonction des conditions auxquelles il est confronté.</li> <li>S'il y a une erreur lors de la saisie d'un tournoi, celle-ci ne pourra être corrigée que par swiss unihockey (envoyer un e-mail à meisterschaft@swissunihockey.ch).</li> <li>swiss unihockey prend très au sérieux la sécurité des données. Toutefois, nous ne pouvons malheureusement pas offrir une plate-forme aussi flexible et facile à utiliser sans afficher les adresses e-mail et les numéros de téléphones, qui seront donc visibles pour tout public.</li> </ul>
Joueuses et joueurs autorisés à participer	<ul> <li>Des joueuses et joueurs non licenciés peuvent également prendre part aux tournois organisés par l'intermédiaire de cette plate-forme.</li> </ul>



Règles de jeu	<ul> <li>Les règlements officiels de swiss unihockey s'appliquent.</li> <li>Les autres conditions-cadres sont définies par le club organisateur.</li> <li>L'organisateur peut adapter la durée des matches (par rapport à ce qui est défini dans la directive RDJD3). Le cas échéant, il doit annoncer l'adaptation aux clubs participants suffisamment tôt.</li> </ul>
Arbitres	<ul> <li>L'organisateur est responsable de rechercher des arbitres compétents pour diriger les matches.</li> <li>Recherche active : le club organisateur peut chercher sur le portail des arbitres qui ont déjà annoncé qu'ils étaient disponibles pour diriger des matches. L'instruction</li> <li>Recherche passive : les arbitres peuvent consulter la liste des tournois en appliquant le filtre « chercher arbitre: oui » et ainsi contacter directement le club organisateur.</li> <li>Tous les engagements d'arbitres sont faits sur la base du volontariat et ne comptent pas pour le contingent.</li> </ul>
Frais d'arbitrage	<ul> <li>Le club organisateur peut fixer lui-même les indemnités d'arbitrage.</li> <li>swiss unihockey recommande les montants suivants : <ul> <li>50 par demi-journée</li> <li>100 par journée complète</li> </ul> </li> </ul>
Durée	<ul> <li>swiss unihockey examinera régulièrement si et quand la plate-forme devra être désactivée. Le délai le plus probable est le 31 août 2021.</li> </ul>
Inscription	Les tournois peuvent être inscrits sur le site de swiss unihockey : <u>lien</u>
Concept de protection	<ul> <li><u>Le concept de protection</u> de swiss unihockey s'applique à tous les entraînements et à toutes les compétitions.</li> </ul>
Particularité	Il est possible d'inscrire des tournois de <u>street floorball</u> .